

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

**ON S'ABONNE A SAUMUR.**  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.  
Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).		
<i>Départs de Saumur pour Nantes.</i>		
7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.	
4 — 35 — —	Express.	
3 — 57 — —	matin, Poste.	
9 — 04 — —	Omnibus.	
<i>Départ de Saumur pour Angers.</i>		
1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.	
<i>Départs de Saumur pour Paris.</i>		
9 heures 50 minut. matin,	Express.	
11 — 35 — —	Direct-Mixte.	
5 — 11 — —	soir, Omnibus.	
9 — 52 — —	Poste.	
<i>Départs de Saumur pour Tours.</i>		
3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.	
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.	

PRIX DES ABONNEMENTS.		
Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »	
Six mois, — 10 »	— 13 »	
Trois mois, — 5 25	— 7 50	

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

D'après les nouvelles du Mexique contenues dans les dépêches officielles du général Lorencez, arrivées mardi matin à Paris, les mexicains commandés le premier jour par le général Ortega, le second jour par Zaragoza, ont été complètement battus dans deux combats livrés, les 14 et 15 juin, à peu de distance d'Orizaba. Jusqu'au 24 juin, nos troupes n'avaient pas été inquiétées et aucun fait nouveau ne s'était présenté.

Au 2 juillet, date des dernières nouvelles arrivées de la Vera-Cruz, l'état sanitaire de nos soldats s'était considérablement amélioré.

La note du *Moniteur* annonçant l'envoi de renforts considérables par la France au Mexique a été connue le 29 juin à Washington. Une dépêche a été expédiée immédiatement au président Juarez à Mexico, pour lui donner avis de la décision du gouvernement français. — Havas.

Le *Times* publie des nouvelles de Chine. La situation de l'armée anglaise n'est pas précisément inquiétante, cependant les Anglais ont subi quelques échecs. L'arrivée des renforts envoyés de l'Inde leur permettra de reprendre l'offensive dès que la saison des chaleurs sera passée.

On écrit de Marseille, 26 juillet. — « Le courrier de l'Indo-Chine est arrivé ce matin dans notre port avec les malles de Shang-Hai du 2 juin, de Hong-Kong du 11, de Calcutta du 21, et de Pointe de Galles du 1 juin. Les lettres arrivées par ce paquebot apportent la confirmation des nouvelles de Shang-Hai, reçues à Londres par la voie télégraphique.

« Les rebelles étaient de nouveau revenus en grand nombre devant cette ville importante. Les troupes françaises et anglaises ont été forcées d'abandonner les villes qu'elles avaient enlevées aux Taïpings, vu la difficulté d'entretenir les communications avec le littoral et surtout à cause des chaleurs intolérables qui faisaient de nombreuses victimes parmi elles.

« On craint que les Taïpings n'aient exercé d'horribles représailles sur les Chinois qui s'étaient montrés partisans de notre occupation. Ce ne sera guère qu'après les chaleurs et après avoir reçu quelques renforts que les Anglais, surtout, pourront facilement tirer de l'Inde, que l'on pourra chasser les barbares des environs de Shang-Hai. » — Havas.

Le steamer *Scotia* est arrivé à Liverpool avec des nouvelles d'Amérique. Parmi les passagers du navire, il se trouve plusieurs personnes qui ont visité le camp de l'armée fédérale. Elles disent que le général Mac Clellan est dans des conditions défavorables. Elles ajoutent que dans les villes du Nord les hommes intelligents ne croient pas à la possibilité de conquérir le Sud. A Washington, le ministère est en désaccord avec le président. On s'attend à une crise commerciale. La prime de l'or est à 17; l'argent devient tellement rare qu'on n'en voit plus.

L'*Evening-Standard* croit qu'une tentative de médiation pourrait être opportune d'ici à quelque temps.

Le grand meeting de New-York a eu lieu le 15 juillet. 30,000 personnes y assistaient. On y a émis la résolution de soutenir le gouvernement jusqu'au bout et de n'épargner ni la vie ni l'argent pour maintenir l'union américaine.

Le meeting a invité le conseil municipal de New-York à offrir une prime de 25 dollars à tout homme qui s'enrôlerait avant le 15 août dans un des régiments aujourd'hui en campagne.

D'après une correspondance adressée de Washington au *New-York-Times*, on croyait à de prochains changements dans les hautes sphères politiques. On ne savait s'ils porteraient sur l'armée ou sur le cabinet. Il s'agissait, selon toute apparence, de l'antagonisme qui existe entre les partisans de M. Stanton, ministre de la guerre, et ceux du général Mac Clellan. (Le Pays.)

Les dernières nouvelles d'Amérique, venues par le télégraphe, vont jusqu'au 21 juillet. Le général Halleck est attendu à Washington,

ou il doit recevoir le commandement des armées des Etats-Unis. Les généraux Mac Clellan et Pope gardent leurs positions actuelles. L'armée de Mac Clellan a reçu des renforts. Les enrôlements sont toujours assez peu nombreux à New-York.

Le président Lincoln a signé le projet de loi de confiscation après l'avoir modifié en ce sens qu'il serait applicable aux faits antérieurs à son adoption. La durée de la confiscation n'irait pas au-delà de la vie du coupable.

Le bill de la milice a été adopté. Il autorise l'appel sous les drapeaux, pour neuf mois, de cent mille hommes de plus.

Les confédérés menacent Louisville.

Les timbres-poste ont été déclarés monnaie légale.

Le congrès s'est ajourné le 17. L'armée confédérée de Jackson se trouve actuellement dans la vallée de la Shenandoali. Elle s'avance vers Harpers Ferry.

On dit que les confédérés se sont repliés vers Richmond et qu'ils ne sont plus qu'à dix milles en avant de cette ville. Divers journaux assurent que le vapeur blindé le *Bélier* est arrivé à Wicksburg, après avoir fait des dommages considérables parmi les canonnières fédérales.

Le *Bélier* est actuellement mouillé sous les batteries de Wicksburg. On annonce la mort du général confédéré Twigs. — Havas.

Une dépêche de Turin nous apprend que le service des chemins de fer italiens a été interrompu sur plusieurs points. Nous ne recevons aujourd'hui ni journaux ni correspondances d'Italie.

Le télégraphe nous apporte des nouvelles de Palerme. Elles prouvent que la population est animée d'un bon esprit et qu'elle n'a pas voulu s'associer aux incartades de Garibaldi; elle a ratifié par son attitude la destitution de M. Pallavicino.

Un groupe d'individus, en tête desquels on remarquait quelques bourbonniens, a essayé, à Pa-

FEUILLETON.

JEANNETTE.

(Suite.)

Pierre, depuis qu'il avait vu passer M. Bonneval, n'entendait plus un seul mot de ce que disait la concierge; il était préoccupé de la manière dont il aborderait M. Bonneval. Enfin, n'en trouvant aucun et cédant à son désespoir, il se précipita sur ses pas et le rejoignit au moment où il mettait la clé dans la serrure de la porte de son appartement.

— Où est Jeannette? s'écria-t-il.

— Jeannette! répéta M. Bonneval d'un air hébété... Qui êtes-vous?

— Je suis de son pays, Monsieur; je suis son fiancé, son ami Pierre.

— Ah bah! dit M. Bonneval, c'est vous!

— Elle vous a parlé de moi?

— Oui, quelquefois.

— Ah! tant mieux!

Et le cœur du pauvre garçon se dégonfla dans un profond soupir.

— Et que venez-vous faire? dit M. Bonneval en tombant assis sur la première chaise qu'il vit en entrant.

— Mais je venais la voir, la chercher; elle m'avait dit hier de revenir ce soir.

— Oui, Madame Suzanne m'a dit hier, quand je suis rentré de la Bourse, que vous étiez venu; je me le rappelle à présent... Eh bien!... eh bien!... elle s'est moquée de vous comme de moi, la petite malheureuse! Elle vous a dit hier de revenir ce soir, et à moi, ce matin, à peine levée, elle me demandait de la conduire ce soir à l'Opéra.

— Où est-elle, Monsieur, où est-elle?

— Et où voulez-vous qu'elle soit, si ce n'est avec mon coquin de fils! Je viens de courir à toutes les diligences, à tous les chemins de fer, et cela depuis dix heures, et il en est sept... Toutes les filles et tous les coffres se ressemblent. On n'a rien pu me dire, mais, d'après ce que m'a confié Mme Suzanne, à moins que cette ingrate enfant ne soit chez le père Guillebaut...

— Le père Guillebaut, dit Pierre, elle m'en a parlé... Son adresse, Monsieur... un brave homme... J'y cours...

— Est-ce que je l'ai, son adresse? un animal, un grossier! Je ne voudrais pas y mettre les pieds. J'ai dit à Mme Suzanne d'aller le demander dans le quartier qu'il habitait, il y a deux ans... Elle va arriver d'un instant à l'autre. Et, tenez, je l'entends; pauvre femme, elle se donne un mal...

L'hypocrite confidente de M. Bonneval, voyant son maître et Pierre réunis, poussa un petit cri; puis, por-

tant son mouchoir à ses yeux, elle raconta, avec toutes les marques d'une profonde sensibilité, que Jeannette n'était point chez le père Guillebaut, et que celui-ci, en apprenant la disparition de Jeannette, avait proféré d'effroyables juréments; et qu'enfin elle était allée chez Mlle Mariette, mais que le magasin était fermé, et qu'un locataire de sa maison, un Monsieur qui s'appelait M. Camus, artiste aux Variétés, lui avait appris que Mlle Mariette, après avoir fait de mauvaises affaires et une longue maladie, était allée s'établir à Nantes comme ouvrière, chez Mlle Julie, sa première demoiselle de magasin.

— Ainsi, vous ne savez rien de Jeannette? reprit M. Bonneval de plus en plus accablé.

— Rien, Monsieur, absolument rien. Ah! c'est affreux, être récompensé comme cela!

— Mais, demanda Pierre en affectant un grand calme, vous avez parlé de votre fils, Monsieur! Vous avez donc un fils?... Jeannette ne m'en a jamais rien dit dans ses lettres.

— Il était en Afrique, en Amérique; il voyageait sans cesse depuis six ans. Le malheureux est revenu, il n'y a pas plus de deux mois...

— Deux mois! répéta Pierre, rassemblant toutes ses pensées sur cette époque.

— Et il m'a fait lui compter la fortune de sa mère, continua M. Bonneval dont la colère commençait à prendre le dessus... Oui, oui, deux cent mille francs en bons

lerme une manifestation en faveur du préfet démissionnaire, M. le marquis Georges Pallavicini, mais, ne trouvant pas d'écho dans la population, il s'est dispersé devant la première patrouille de garde nationale.

Garibaldi est toujours à Palerme.

Le général Cugia, nommé préfet de Palerme, se rendra incessamment à son poste.

Dans la chambre des députés, le 28 juillet, M. Sineo dit qu'il est nécessaire que le gouvernement donne à la chambre des explications sur les paroles prononcées par un des ministres relativement à la Suisse, paroles qui ont été inexactement interprétées...

MM. Sella et Rattazzi disent que les paroles du général Durando ont été mal comprises : le gouvernement italien veut respecter l'intégrité et favoriser la puissance de la Suisse. Il n'a jamais entendu exprimer un vœu pour la séparation d'un territoire quelconque de la confédération helvétique. M. le ministre des affaires étrangères a seulement mentionné une éventualité qui est contraire à nos idées et à nos desirs. — Havas.

Samedi dernier a été tenue, à Constantinople, la seconde conférence des représentants européens. On a traité la question relative à la Bulgarie.

D'après des nouvelles positives, le mouvement en Bulgarie prend des dimensions menaçantes. Deux villages près Ternoré qui comprennent 1,000 maisons chacun, ont été abandonnés par les habitants. Tout le monde s'est retiré dans les montagnes. Quiconque est en état de porter les armes se dispose à faire la guerre aux oppresseurs. Les femmes et les enfants sont en sûreté dans les gorges des montagnes. Les mêmes nouvelles nous arrivent de points différents. Les Bulgares qui, l'année dernière, avaient émigré en Russie, rentrent dans leurs foyers, 9,000 familles sont déjà arrivées à Widdin.

Un télégramme de Trieste, du 28 juillet, annonce que plusieurs agents parcourent la Voïvodie serbe en Hongrie, la Croatie, la Slavonie, et réunissent des bandes de volontaires dans le but de faire irruption en Bosnie. On assure que le gouvernement serbe est entièrement étranger à ces menées.

Les nouvelles de Belgrade portent que le prince Michel jouit d'une grande popularité. Il est positif qu'il insiste auprès de la conférence de Constantinople pour obtenir la démolition des forteresses turques. L'opinion du pays est opposée à toute transaction sur ce point. — Havas.

Le journal *Czas* du 25 juillet dément l'existence d'une conspiration quelconque à Varsovie : « On n'a jamais pu découvrir, dit-il, une conspiration qui n'existe pas; les vœux de la nation sont si manifestes, si unanimes, que toutes les conjurations seraient superflues. La Pologne est sous l'influence du mouvement national avec lequel tout le monde sympathise. La population entière persuadée de son bon droit parle et agit au grand jour sous les yeux de l'autorité, par conséquent elle n'a pas besoin de conspirer. » — Havas.

billets de Banque... Ah! j'y vois clair, j'y vois clair, enfin!

— Que voulez-vous dire? s'écria Pierre, tremblant de tous ses membres.

— Je veux dire, continua M. Bonneval s'animant de plus en plus et saisissant Pierre à la poitrine par l'un des gros boutons de sa veste, comme s'il était heureux de lui enfoncer dans le cœur un peu de la douleur qu'il avait dans le sien, je veux dire que le drôle s'est fait aimer d'elle. Il est jeune, riche, gentil; il en a fait sa maîtresse, et il me l'a enlevée, enlevée, volée, entendez-vous? car je voulais l'épouser, moi, la rendre heureuse, considérée!... Elle est perdue à présent, déshonorée... C'est clair, clair comme le jour!

On entendit un bruit sourd comme un rugissement, et Pierre, s'élançant de la porte sur le balcon, bondit de marche en marche, passa comme un trait devant la loge de la concierge, qui l'appela en vain, et ne s'arrêta que devant le parapet du pont Neuf.

Il faisait une nuit sombre, sans lune, sans étoiles; il pouvait être huit heures du soir. Le vent humide du mois de novembre faisait flotter dans l'air une de ces petites pluies fines qui rendent le pavé glissant. Pierre descendit en courant sur la berge, sans avoir fait un seul faux pas; on eût dit que le génie de la destruction avait attaché des ailes à ses pieds. Arrivé devant la rivière, il jeta son habit par terre; puis, regardant l'eau froide et noi-

La division navale placée sous les ordres du capitaine de vaisseau Pothuan et destinée à surveiller les côtes des Etats pontificaux est composée de la manière suivante :

La frégate à vapeur *le Descartes*, commandant Majastre;

La frégate à vapeur *le Gomer*, commandant Bonnard;

L'avis à vapeur *le Grégeois*, capitaine Laurent;

L'avis à vapeur *le Brandon*, capitaine de Jonquières;

L'avis à vapeur *le Castor*, capitaine Julien;

Et l'avis à vapeur *le Rôdeur*, capitaine Aiguillon, portant le guidon du chef de la division.

Il se confirme, en outre, que l'escadre d'évolutions sous les ordres du vice-amiral Rigault de Genouilly ira se montrer dans les eaux de la Sicile et dans le golfe de Naples. (Pays.)

#### FAITS DIVERS.

Le général Forey, accompagné de trois aides-de-camp et de son chef d'état-major, a quitté Paris lundi matin à huit heures pour se rendre à Cherbourg. Il paraît toutefois que le général ne doit s'embarquer dans cette dernière ville, pour aller prendre possession de son commandement, que lorsqu'on aura reçu les dernières dépêches attendues de la Vera-Cruz.

— Nous lisons dans le *Pays* que M. le général Forey s'embarquera sur le *Turenne*, qui fera route immédiatement pour sa destination, avec 900 hommes de troupes, des infirmiers, des officiers de santé et du matériel.

— Le vaisseau à vapeur *le Napoleon* qui vient d'entrer en armement à Cherbourg, doit se rendre en mission à la côte d'Amérique.

On attend à Cherbourg, avant le 15 août, plusieurs régiments d'infanterie de ligne en destination du Mexique, entre autres les 51<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup>, des compagnies du génie, du train et des batteries d'artillerie. Ces troupes prendront passage sur les navires maintenant à Cherbourg : les vaisseaux *l'Ulm* et *le Tourville*, les frégates *l'Orénoque* et *le Montezuma*, le transport *le Jura*; les vaisseaux *le Tilsitt*, *le Breslaw*, *le Duquesne* et *la Ville-de-Lyon* attendus de Brest; le vaisseau *la Ville-de-Bordeaux* et le transport *l'Allier*, attendus de Lorient; les transports *l'Eure* et *l'Ardeche*, attendus de Rochefort.

Le 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs s'est embarqué jeudi soir à Cherbourg sur le vaisseau *le Turenne*; un demi-escadron du 5<sup>e</sup> hussards a été embarqué sur le transport *l'Yonne*, des détachements du train d'artillerie et du train des équipages militaires arrivés précédemment ont été répartis, avec le matériel qu'ils emmènent, à bord de ces deux bâtiments.

Pendant que le port de Cherbourg arme pour l'expédition du Mexique les canonnières de 2<sup>e</sup> classe *la Sainte-Barbe* et *la Lance*, le port de Toulon a reçu l'ordre d'armer un autre navire du même type, *la Tempête*. Ces armements sont pressés.

re qui coulait à deux pas de lui, il sentit son sang brûler dans ses veines; il eut comme le vertige du suicide et la hâte d'en finir avec la vie... Mais, si éperdu, si hors de lui-même qu'il fût, la pensée de Dieu brillait comme un phare au fond de sa raison égarée. Il se jeta à genoux et s'écria :

« Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Ce fut toute sa prière; mais quelque courte qu'elle puisse paraître aux hommes, elle suffit à celui qui lit dans les cœurs et qui mesure nos douleurs à nos forces. La main de fer qui pressait le front du pauvre Pierre, sembla se retirer, un abattement complet succéda à l'agitation de la fièvre; il perdit le souvenir, le sentiment de lui-même, et, le lendemain au point du jour, des bateliers l'aperçurent profondément endormi, couche sur le sable, tout au bord du fleuve.

— Encore un ivrogne, dirent-ils; c'est un miracle qu'il n'ait pas roulé dans l'eau.

— Eh! debout l'ami, et remerciez Dieu; vous auriez dû boire cette nuit votre dernier coup.

Ils s'éloignèrent... Pierre, en rattachant sa veste à moitié défilée, sentit sous sa main le chapelet de Jeannette.

De même qu'une simple note suffit à nous rappeler tout un air, ce pauvre petit chapelet suffit à rappeler à Pierre toutes ses douleurs. Il fondit en larmes, s'assit sur la grève et demanda pardon à Dieu d'avoir été moins fort

— La corvette à vapeur *le Chaptal*, commandée par le capitaine de frégate Lagé, a quitté Toulon et fait route pour le Mexique. Ce navire emporte une douzaine d'officiers passagers, entre autres M. Maucler, lieutenant-colonel d'état-major, et tout le personnel de gendarmerie formant la prévôté de l'armée expéditionnaire.

— Nos lettres de la Vera-Cruz du 2 juillet nous apprennent que les cas de fièvre jaune ont presque entièrement cessé sur la côte.

— S. Exc. M. Thouvenel est parti pour l'Allemagne, accompagnant M<sup>me</sup> Thouvenel qui se rend aux eaux. L'absence de M. le ministre des affaires étrangères ne se prolongera pas au-delà de quelques jours.

— On lit dans le *Journal de Belfort* :

L'approche de l'inspection générale du 86<sup>e</sup> a permis aux habitants de Belfort d'assister à un spectacle nouveau dans la gymnastique militaire. Tous les soirs, une soixantaine de soldats, exercés à cette manœuvre, escaladent avec armes et bagages les contre-gardes qui défendent les bastions regardant la caserne de l'Espérance.

Ils descendent dans le fossé, sac au dos et fusil en bandoulière, et, à un signal donné par le clairon, ils saisissent des cordes fixées dans le talus de l'escarpe, et grimpent comme des écureuils sur l'ouvrage avancé. Il y a même de ces soldats qui, pour donner une juste idée de l'habileté qui les distingue, montent au sommet de la contre-garde sans autre aide que celui des pieds et des mains placés dans les interstices des bossages qu'on remarque encore aux angles des anciennes fortifications.

On conçoit l'avantage de cette nouvelle manœuvre; il suffit désormais de perches à fer aigu enfoncées dans les terres de la bermé, pour qu'un homme courageux aille planter sur un rempart des pieux garnis de cordes, afin de faciliter l'escalade, qui ne pouvait avoir lieu auparavant qu'au moyen d'échelles ou de l'ouverture d'une brèche.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Pendant toute la nuit de mardi à mercredi, la population de Saumur a été dans l'anxiété. Dès le coucher du soleil, l'horizon s'est chargé de nuages et les éclairs ont brillé. A minuit, l'orage s'est déchaîné avec un fracas épouvantable; pendant plus d'une demi-heure, une pluie torrentielle s'est abattue sur la ville, au milieu du tonnerre et des éclairs.

La foudre est tombée en plusieurs endroits : à Nantilly, auprès du Jardin des Plantés; dans la Loire, et à Saint-Nicolas, rue des Potiers, chez M. Pichat. C'est là que le fluide a marqué son passage par des effets extraordinaires. Il a renversé une cheminée qui a écrasé par sa chute deux toitures, puis il a pénétré dans la chambre à coucher de M. et M<sup>me</sup> Pichat, a renversé deux montres suspendues contre la muraille, traversé la chambre auprès du lit de leur enfant, sans lui faire aucun mal, a gagné la fenêtre et est descendu au rez-de-chaussée. Dans cette pièce, le fluide a percé le mur en plusieurs endroits et est sorti dans la cour. Là, il a suivi une gouttière, qu'il a

que le malheur. Il y avait dans cette âme primitive des trésors de foi et de résignation; ce n'était ni la raison, ni la philosophie, ni l'orgueil qui parlaient en lui et relevaient son courage; c'était une pensée unique, la pensée du devoir, la tâche imposée par Dieu qu'il fallait remplir jusqu'au bout.

Il se remit en route pour Ploaré; il fit ce long chemin très-vite d'abord, puis lentement, bien lentement, à mesure qu'il approchait de son cher village. Il n'avait point écrit, personne ne l'attendait; il forma le projet de choisir, pour rentrer chez lui, le moment où ses camarades seraient dans les champs et les femmes occupées dans l'intérieur de leur chaumière à préparer le dîner. La honte de Jeannette avait ployé la tête de Pierre sur sa poitrine; ce n'était plus le fier paysan breton aux vives couleurs, à l'œil brillant; le chagrin, en passant sur son front, y avait creusé des rides prématurées; il semblait avoir dix ans de plus, depuis vingt jours qu'il était parti.

Environ à une demi-lieue de Ploaré, il entendit sonner les cloches.

— Ah! s'écria-t-il, est-ce qu'il y a une noce aujourd'hui? Il s'assit; les cloches sonnaient toujours et le soleil dorait encore de ses pâles rayons les landes en fleurs, et le vent de la mer répandait dans l'air ces bouffées de senteurs maritimes qui vivaient à la fois le corps et l'âme, et dont rien ne peut donner une idée

délirante, puis la pompe, et s'est perdu dans le délire. A 2 heures du matin, un second orage a repris et est devenu aussi violent que le premier.

Nous apprenons ce matin que la foudre a également causé des dégâts à la Croix Verte, à Alloues, à Saint-Florent et au Pont-Fouchard.

L'administration du chemin de fer nous annonce que la Compagnie délivrera aux gares de Tours, de Nantes et stations intermédiaires, pendant les trois jours de courses de Saumur (17, 18 et 19 août), des billets aller et retour de toutes classes pour Saumur, avec réduction de 40 p. 100 sur le prix du tarif général.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 20 août, inclusivement; ils donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, les trains-poste et les trains express exceptés.

Les chevaux de course continuent à jouir de la réduction de 50 p. 100 sur le prix du tarif de grande vitesse.

### COURSES DE SAUMUR.

Par décision en date du 26 juillet, M. le directeur général des Haras a approuvé la mesure suivante prise par la commission des courses relativement au steeple-chase militaire.

Sont considérés comme appartenant aux officiers les chevaux d'armes qui ont été fournis par l'Etat et qui sont affectés à leur service ordinaire.

La commission a également décidé, le même jour, avec l'approbation de M. le directeur général des Haras, que, cette année, vu le grand nombre des courses qui ont lieu à la même époque, il sera dérogé à la condition du programme qui fixe le nombre de chevaux engagés pour que la course ait lieu. Les courses n° 5 (steeple-chase militaire du 1<sup>er</sup> jour) et n° 6 (prix du chemin de fer, steeple-chase, gentlemen-riders), seront valides quoique n'ayant pas été faites avec le nombre d'engagements demandé au programme.

### Programme des Courses de 1862.

Deux jours, 17 et 19 Août.

PREMIER JOUR, DIMANCHE 17 AOUT.

1<sup>er</sup> Prix de Circonscription. — 800 fr. donnés par la Société des Courses.

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest (Conditions de l'arrêté du 8 novembre 1850). Le gagnant d'un prix de Circonscription portera 1 kilog. de surcharge; de deux ou plusieurs de ces prix, 1 kilog. et demi. — Distance: 2,000 mètres en une épreuve.

2<sup>o</sup> Un objet d'art.

Pour MM. les Lieutenants et Sous-Lieutenants, montés sur des chevaux de carrière.

3<sup>o</sup> Un objet d'art.

Pour MM. les Lieutenants et Sous-Lieutenants, sur leurs chevaux d'armes.

4<sup>o</sup> Un objet d'art.

Pour MM. les Sous-Maitres de manège, montant des chevaux de carrière.

5<sup>o</sup> Steeple-chase militaire. — 800 fr. et un objet d'art de 1,200 fr., donnés par l'administration des Haras.

Pour tous chevaux appartenant bonâ fide, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1862, à des officiers en activité de service dans l'armée française et servant comme chevaux d'armes, de chasse ou de promenade. — Poids: pur sang, 80 kilog.; demi-sang, 75 kilog. — Sont exclus tous les chevaux ayant été dans une écurie d'entraînement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1862, et tous les chevaux ayant gagné une course de haies ou un steeple-chase, d'une valeur de 300 fr. ou au-dessus.

Ne sont admis à monter que des officiers en activité de service dans l'armée française. Tout officier ayant gagné un steeple-chase de 1,000 fr. portera 3 kilog. de surcharge. — 3,000 mètres et 10 obstacles environ. — 40 chevaux engagés ou pas de course. — Entrée, 20 fr. pour le second. — Les engagements seront reçus jusqu'au 15 juillet, avant 6 heures du soir, chez M. DE WALL, président de la Société des Courses, quai de Limoges, à Saumur.

6<sup>o</sup> Steeple-chase (gentlemen-riders), 2,000 fr. donnés par la Société des Courses et MM. les Officiers de l'Ecole impériale de cavalerie.

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Entrée, 100 fr., moitié forfait. — Le moitié des entrées au second. — Poids: 75 kilog. — Tout cheval ayant gagné, en un ou plusieurs steeple-chases ou courses de haies, une somme de 5,000 fr., portera 3 kilog., de 6,000 fr. et au-dessus, 5 kilog. Si ces sommes ont été gagnées en Angleterre, la surcharge sera double. Tout cheval né en France jouira d'une modération de poids de 5 kilog., de 5 kilog., s'il est né et élevé dans l'Ouest. Tout officier de l'armée française aura une modération de poids de 3 kilog., et de 5 kilog. s'il n'a jamais gagné un steeple-chase de 1,000 fr. — Distance: 4,500 mètres environ, 20 obstacles à franchir. — Cinq engagements ou pas de course. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. GRANDHOMME, au secrétariat du Jockey-Club, rue de Grammont, n° 30, à Paris, jusqu'au 15 juillet prochain, avant quatre heures du soir.

LUNDI 18 AOUT.

### CARROUSEL

De l'Ecole impériale de Cavalerie,

DEUXIEME JOUR, MARDI 19 AOUT.

1<sup>er</sup> Prix du Conseil général de Maine-et-Loire, 1,200 fr.

Pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire, et ayant conservé, jusqu'à l'instant de la course, leur qualification de chevaux de l'Ouest. Poids du règlement de l'Ouest. Entrée, 20 fr. pour le deuxième arrivant. — Distance, 4,000 mètres en une épreuve.

2<sup>o</sup> Un objet d'art.

Pour MM. les Sous-Officiers élèves-instructeurs, montant leurs chevaux d'armes.

3<sup>o</sup> Un objet d'art.

Pour MM. les Sous-Officiers titulaires de l'Ecole

impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes.

4<sup>o</sup> Un objet d'art.

Pour MM. les Officiers de l'Ecole impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes ou ceux appartenant à des Officiers de l'Ecole, à l'exclusion des chevaux de pur sang.

5<sup>o</sup> Steeple-chase (gentlemen-riders), — un objet d'art.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 4 à 7 ans inclusivement, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. (Conditions de l'arrêté ministériel du 3 mai 1856.) — Distance: 3,000 mètres et 15 obstacles environ à franchir. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. VALLON, directeur du haras de l'Ecole impériale de cavalerie, jusqu'au 15 juillet, avant 4 heures du soir.

6<sup>o</sup> Prix du chemin de fer. — Steeple-chase (gentlemen-riders), — 1,000 fr., dont 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. donnés par la Société des Courses.

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Poids commun, 67 kilog. 1/2. Entrée, 40 fr. pour le deuxième arrivant. — Les chevaux nés en Angleterre porteront 3 kilog. de surcharge. — Le vainqueur d'une course de haies ou d'un steeple-chase portera 2 kilog. de surcharge. — Le vainqueur de deux ou plusieurs de ces prix portera 4 kilog. — Les chevaux nés et élevés dans l'Ouest porteront 3 kilog. de moins. — Distance: 4,100 mètres environ et 15 obstacles à franchir. — Cinq engagements ou pas de course. — Les engagements pour cette course seront reçus au secrétariat du Jockey-Club, à Paris, rue de Grammont, n° 30, jusqu'au 15 juillet, avant 4 heures du soir.

7<sup>o</sup> Steeple-chase (gentlemen-riders). — 2,000 fr. donnés par l'Administration des Haras.

Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, nés en France. — Poids commun, 75 kilog. — Tout cheval ayant gagné un steeple-chase ou une course de haies de 2,000 fr. portera 2 kilog. de surcharge; un steeple-chase ou une course de haie de 4,000 fr., 4 kilog.; un steeple-chase de 10,000 fr., 7 kilog. — Tout officier n'ayant jamais gagné un steeple-chase de 1,000 fr. recevra 2 kilog. — Entrée, 100 fr.; moitié forfait. — La moitié des entrées au second. — Distance 4,500 mètres au moins et 20 obstacles à franchir. — Cinq engagements ou pas de course. — Les engagements pour cette course seront reçus chez M. GRANDHOMME, secrétaire du Jockey-Club, rue de Grammont, n° 30, à Paris, jusqu'au 15 juillet, avant quatre heures du soir.

### CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les engagements devront être faits par écrit et adressés à M. VALLON, directeur du haras de l'Ecole impériale de cavalerie, avant le samedi 16 août 1862, à 4 heures du soir, pour tous les prix, excepté toutefois pour ceux relativement auxquels l'époque des engagements est spécifiée au programme.

Tout engagement qui ne contiendrait pas le montant de l'entrée ou du forfait, la désignation exacte du cheval engagé, les couleurs du cavalier, sera considéré comme nul.

lorsqu'on ne les a pas respirées.

— Qu'on donc se marie? répétait Pierre en secouant ses longs cheveux.

Puis de sombres éclaircissements passaient dans son regard qui, l'instant après, redevenait morne... Enfin, il se leva, et tout en ne voulant pas avancer vers Ploaré, il y allait, attiré comme malgré lui par le bruit de la mousette, qui se mêlait rapide et perçant au joyeux carillon des cloches. Il songea qu'en prenant un petit chemin, il arriverait à l'église en traversant le cimetière et pourrait passer inaperçu; mais, au moment où il atteignait le haut de la route, il se trouva en face d'une bande de jeunes garçons de Ploaré, ceux-là que la conscription avait épargnés en même temps que lui. Tous poussèrent un cri en l'apercevant; les uns prirent son bras, les autres son bâton; il voulut résister, puis il comprit qu'il était trop tard; toute la noce remplissait la route, filles et garçons tournaient en rond au nombre de plus de soixante, tandis qu'à quelques pas les bourrées s'exécutaient au bruit des chants et des cris les plus joyeux.

C'était une noce, une belle noce. La mariée, ni laide, ni jolie, avait un visage plein de candeur et le sourire sur les lèvres; on voyait qu'elle était heureuse, et que l'amour remplaçait chez elle la vanité; elle portait, sans avoir l'air d'y songer, la superbe toilette que Jeannette, sur l'ordre de Mlle Mariette, avait tâché de dépeindre à M. Bonneval.

Tout ce clinquant, toutes ces couleurs, présentaient le coup-d'œil le plus bizarre et le plus charmant; le regard embrassait d'abord l'ensemble, puis ne pouvait se détacher qu'il n'eût étudié un à un les plus petits détails de ce costume dont la description la plus exacte ne peut donner qu'une bien faible idée.

L'habillement du marié n'était pas moins pittoresque; peut-être même l'était-il d'avantage. Il se composait d'un gilet ou veste collante montant jusqu'au cou. Une broderie à petits dessins rouges remplaçait la cravate, mode tout à fait ignorée des paysans de Ploaré et de la plupart des paysans du Finistère. Cette veste de drap bleu clair avait sur la poitrine, à partir de l'épaule jusqu'à la ceinture, deux rangées de boutons de métal. Les manches à demi-bouffantes étaient en drap bleu foncé, bordées aux poignets de galons éclatants. La braie ou colotte flottante, en drap brun, plissée à petits plis, était retenue par une large ceinture de laine bleu foncé, serrée autour de sa taille.

Les guêtres montaient jusqu'aux genoux, et des jarretières de rubans rouges à grosses bouffettes laissaient flotter leurs longs bouts jusqu'à mi-jambes.

Des souliers de daim à grandes boucles d'argent, un feutre noir à larges bords relevés sur le côté, complétaient avec les cheveux descendant jusqu'à la ceinture, le costume de cet homme, dont la figure était grave et belle. Il ne dansait pas, il avait le bras de sa femme passé sous

le sien.

Une noce bretonne, une noce dans le Finistère, c'est toute une étude de mœurs. La cérémonie est simple, mais imposante par la retenue et la touchante pudeur des mariés. Lorsque la messe est dite, le marié donne le bras à la mariée; tous deux montent lentement les marches de l'autel, baisent la nappe et se retirent avec une grande dignité.

Ces vieux usages, ces vieilles modes, transmis de père en fils sans que le temps ou le souffle parisien qui courbe tout sous lui, aient encore eu le pouvoir, ni de les changer, ni de les modifier, font naître dans l'âme des voyageurs un étonnement admiratif. Ces paysans bretons ne sont ni timides, ni hardis; on voudrait parler leur langue; on devine la poésie primitive dans leurs poses, dans leurs regards graves et contemplatifs. Bien plus que les femmes, ils ont une grâce innée et une noblesse si réelle, que, dans un bal costume, on prendrait beaucoup d'entr'eux pour des seigneurs déguisés.

Tel était Pierre! Comment Jeannette avait-elle pu lui préférer un clerc de notaire, type effacé au moral comme au physique?

(La suite au prochain numéro.)

Ne sont admis à monter dans les courses de gentlemen que les membres du Jockey-Club, de l'Ancien Cercle, du Cercle agricole, du Cercle impérial, du Cercle de la rue Royale, du Cercle de l'Union, du Cercle de Saumur, les officiers de l'armée française en activité de service, les officiers des Haras impériaux, ou les personnes admises sur leur demande et après ballottage par le comité des courses. Les demandes devront être adressées par écrit à M. DE WALL, président de la Société des Courses, à Saumur, le mercredi 14 août, avant 4 heures du soir.

Saumur, le 18 mars 1862.

Les commissaires spéciaux, nommés par le ministre, pour les prix donnés par le gouvernement,

V<sup>e</sup> DE WALL, Comm<sup>e</sup> GUÉRIN, A. DE LIGNIÈRES, JULES QUESNEY DE BEAUREPAIRE.

Approuvé :

L'aide-de-camp, premier écuyer de l'Empereur, directeur général des Haras. G<sup>l</sup> FLEURY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES.

MM.

Le général Crespin, commandant l'École de cavalerie, } présidents hon. ;

Le vicomte O'Neill de Tyrone, } sous-préfet de Saumur, }

Le V<sup>e</sup> de Wall, président ;

Du Bault, maire de Coudray, vice-président ;

Demarest, maire de Bagneux ;

Le marquis de Maillé ;

Gustave de Fos ;

Léon Mayaud ;

Ch. Trouillard ;

Guérin, chef d'escadrons, écuyer en chef à l'École de cavalerie ;

De Bonne, capitaine-écuyer ;

Vallon, vétérinaire principal ;

Duhesme, lieutenant au 6<sup>e</sup> chasseurs ;

De Coniac, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> hussards ;

Descharmes, sous-lieutenant aux dragons de l'Impératrice.

La musique l'École de cavalerie jouera ce soir les morceaux suivants, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

1<sup>o</sup> Marche militaire ;

2<sup>o</sup> Romance *Béatrice* ;

3<sup>o</sup> Trio *Trovatore* ;

4<sup>o</sup> Ouverture *Barbier* ;

5<sup>o</sup> Polka ;

6<sup>o</sup> Retraite.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a reçu une médaille à l'Exposition internationale de Londres. Elle avait exposé une locomotive avec son tender et un wagon. Le Jury a voulu de plus récompenser la bonne organisation du service général de cette Compagnie.

La gare de Nantes va recevoir de nouveaux aménagements, en prévision de la prochaine ouverture du réseau breton. Les pavillons seront disposés de façon à répondre aux nouvelles exigences du service. Jusqu'à présent, il n'existe qu'un buffet assez mesquin, placé à gauche, dans la salle du départ. Le buffet situé sous la marquise est presque constamment resté fermé depuis l'ouverture de la ligne de Nantes à Paris, faute de consommateurs. Bientôt, quand les voyageurs viendront du centre de la Bretagne. Nantes se trouvant dans la condition d'Angers, de Tours et Orléans, il deviendra indispensable de leur ouvrir, pendant les quelques instants d'arrêt des trains, des salles plus vastes et plus confortables. Aussi les buffets seront-ils installés prochainement dans l'emplacement occupé par le bureau de MM. les commissaires de surveillance administrative et dans le local de lampisterie ; ces annexes du service seront reportées ailleurs.

Sous ce rapport administratif, tout se prépare pour la prochaine ouverture du chemin de fer de Lorient ; les employés de la voie ont déjà reçu l'ordre de se tenir prêts à aller occuper les postes qui leur sont destinés.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 30 juillet. — La nuit passée, une explosion des magasins à poudre a eu lieu.

Marseille, 30 juillet. — Les lettres de Constantinople, du 25, portent qu'une dépêche de Londres, reçue par sir Henry Bulwer, annonce que

l'Angleterre a décidé l'Autriche à siéger aux conférences sur la Serbie avec l'ambassadeur du roi d'Italie. La conférence s'est aussitôt réunie, et la première séance a roulé sur les troubles qui ont eu lieu à Belgrade. Les Serbes insistent pour la démolition des forteresses turques. Le gouvernement du sultan refuse péremptoirement de souscrire à cette demande. Les lettres de Serbie annoncent que tout commerce est suspendu dans ce pays. Le peuple est en armes et attend le résultat des conférences. La Turquie refuse aussi de laisser discuter la question du Monténégro. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

A notre Bourse, les transactions continuent à être dépourvues d'importance. C'est l'époque où elles se resserrent et languissent, où le marché manque d'animation, par suite des vacances que son personnel ordinaire a l'habitude de se donner. La Bourse n'est fréquemment maintenue que par les spéculateurs qui ont conservé les positions prises le mois dernier, dans l'espérance de voir les placements, conséquence des paiements de dividendes, relever les cours de la rente et des principales valeurs.

Jusqu'à présent, aucun symptôme caractéristique de reprise ne s'est manifesté. Seulement, la fermeté de la cote ne se dément pas, et c'est tout ce qu'on peut désirer en présence de la rareté des opérations. La Bourse même ne cesse de rencontrer une telle résistance qu'il est permis de penser que les moindres efforts pourraient avoir raison du découvert constitué par les ventes de primes.

La souscription aux actions des chemins de fer de la Charente a réussi au-delà de toute espérance ; avant même la clôture, les titres se demandaient en Banque avec une prime de 42-50 et 15 fr., soit à 542 50 et 515.

L'emprunt italien a monté de 71-15 à 71-50. Les ordres d'achat sur cette valeur sont motivés par le vote prochainement attendu, au parlement de Turin, du Crédit foncier italien, le canal d'irrigation de la haute Italie et des chemins Lombardo-Vénitiens. — E. Duill.

BOURSE DU 29 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 68 95  
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 97 60.

BOURSE DU 30 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 68 65.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BESNARD.

Un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Saumur, le 28 juillet 1862, déclare closes les opérations de la faillite du s<sup>r</sup> Auguste BESNARD, marinier, demeurant commune de Trèves-Couault, dont les créanciers ont à toucher 46 fr. 40 cent. 0/10.

Le greffier du Tribunal,

(375) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE AUBRY.

Les créanciers de la faillite du sieur Augustin AUBRY, marchand à Saumur, sont invités à se présenter le lundi 11 août prochain, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de Commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de la faillite et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal,

(374) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RAYNAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur Raynault, loueur de voitures à Saumur, sont invités à se présenter le jeudi 7 août prochain, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de Commerce, pour recevoir le compte définitif du syndic et donner lieu avis sur l'excusabilité du failli.

Le greffier du Tribunal,

(375) TH. BUSSON.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1862,

UNE MAISON

Appartenant à M. HURTAULT, située à Saumur, rue Beaurepaire, et consistant en deux corps de bâtiment, l'un sur la rue Beaurepaire, l'autre sur la rue Brault, cour, cave, vaste hangar dans la cour.

Cette maison joint d'un côté M. Poisson, d'autre côté M. Dutour, et la rue Brault.

Facilités pour les paiements.

A VENDRE

MAISON AVEC JARDIN,

Rue de la Basse-Ile, n<sup>o</sup> 18, près de la Gare,

Comprenant quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre au premier et mansardes sur le tout.

S'adresser à M. ROLAND, place Saint-Nicolas, à M. MARCHAND, dans la maison, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (368)

A VENDRE

D'OCCASION

UN MATÉRIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M<sup>me</sup> Aubelle. S'adresser à M<sup>me</sup> AUBELLE. (328)

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

M. LOISELEUR, notaire à Neuillé, demande UN CLERC. (372)

M. DUVAU-GIRARD fils, De Saumur,

Préviens MM. les propriétaires qu'il a, comme l'an passé, un dépôt de SOUFRE pour la vigne. Le prix est de fr. 35 le sac de 100 kilos, rendu dans une gare quelconque du département. (364)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1<sup>o</sup> vice et transparente coloration ; 2<sup>o</sup> économie de moitié ; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce ; goût exquis ; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité ; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil ; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.